



**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**DU SYNDICAT MIXTE DÉPARTEMENTAL DE L'EAU  
ET DE L'ASSAINISSEMENT**

**DÉLIBÉRATION N°DELCA25\_03\_0005**

**OBJET :**

**Acquisition d'une parcelle 142 section ZB commune de VERNIOLLE  
pour l'implantation d'une Station d'épuration**

**L'an deux mille vingt cinq, le quatre mars**, le Conseil d'Administration du Syndicat Mixte Départemental de l'Eau et de l'Assainissement, dûment convoqué, s'est réuni, sous la présidence de Mme Christine TEQUI, Présidente du SMDEA.

**PRÉSENTS :**

Christine TEQUI, Louis MARETTE, Alain MAYODON, Thierry PORTET, Christian LOUBET, Jacques ESCANDE, Pierre VIEL, Alain ROCHET, Alain METGE, Daniel BESNARD, Alain GARNIER, Jean-Claude SERRES, Jean-Paul FERRE, Joelle EYCHENNE

**ABSENTS :**

Marc SANCHEZ, Raymond BERDOU, Jean-Pierre BOIX, Francis MAGDALOU, Henri BENABENT, Elisabeth CLAIN, Jérôme BLASQUEZ, Jean-Michel SOLER

Secrétaire de séance : Mr Thierry PORTET

Considérant qu'afin de recevoir et traiter les eaux usées de la commune de Verniolle, la création d'une station d'épuration est actuellement nécessaire.

Considérant que le SMDEA se porte acquéreur de la parcelle n°142 section ZB, appartenant à Monsieur SOULA Jean-Louis.

Considérant qu'il est nécessaire d'acquérir ladite parcelle dont le montant s'élève à 30 000,00€ (trente mille euros) pour une surface de 8224m<sup>2</sup>.

Ouï l'exposé de Mme TEQUI et après en avoir délibéré, à la majorité des membres présents :

- **APPROUVE**,  
ladite acquisition,
- **AUTORISE**,  
Madame la Présidente à acquérir la parcelle 142 section ZB sise sur la commune de Verniolle, et à signer tous documents y afférent,